MERFY à la une

N° 8 - OCTOBRE 2011

Le mot du Maire

Merfiennes, Merfiens, Chers Amis,

L'heure de la rentrée a sonné.
La rentrée des classes s'est très bien passée dans nos villages.
Les vendanges prématurées et de grande qualité ont comblé le monde viticole.

Mais c'est aussi l'heure de la rentrée politique qui s'annonce chargée pour notre avenir, celui de nos territoires.

La défense du monde rural est une des priorités.
La conservation de nos valeurs, la préservation de notre identité, la qualité de vie, la défense de nos écoles, la protection et la maîtrise de notre territoire sont les principaux enjeux qui animent les débats et motivent l'ensemble de l'équipe municipale.

Le regroupement proposé vers Reims Métropole n'est pas une fatalité. Nous défendons toutes les valeurs qui rendent attractif notre village et qui le préservent de son urbanisation. De nombreux soutiens politiques vont dans ce sens.

Notre situation géographique aux portes de Reims ne nous contraint pas à entrer dans la métropole rémoise. Elle doit simplement nous permettre progressivement d'apprendre à se connaître pour essayer de travailler ensemble sur des sujets que nous pouvons avoir en commun.

La fidélité et l'unanimité de toute l'équipe municipale sont un gage de réussite et d'unité dans le travail réalisé au quotidien, au service de la commune et de ses administrés.

Bonne saison 2011/2012 à tous.

Bien à vous.

Éric VERDEBOUT

Sommaire

Impôts locaux p. 2

Projet d'aménagement Place des Couarres-la-Masse

Remise en état du local des sapeurs-pompiers

Premier investissement pour la sauvegarde des Sablières p. 3

Rue du Dr Jacques de Montrémy

Permis piéton p. 4

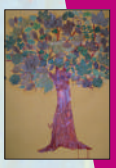
Rentrées à l'École du Massif et à l'École maternelle

Barbecue musical

Organisation du 11 novembre

Rappel p. 5

Un nouveau pari plus que réussi

Centre culturel et Sportif

Battues p. 6

Fleurissement

Téléthon

Agenda p. 7

Séjour à Saint-Gilles-Croix-de-Vie p. 8

Impôts locaux
Comprendre ses nouvelles feuilles de taxe d'habitation et taxe foncière

Appliquée pour la première fois en 2011, la réforme du financement des collectivités territoriales produit pleinement ses effets cette année pour les particuliers. La suppression de la taxe professionnelle a modifié la répartition de la fiscalité locale des ménages (taxe d'habitation et taxe foncière) entre les différentes collectivités locales. Les avis d'imposition que vous venez de recevoir sont donc adaptés en conséquence et l'article qui suit devrait vous permettre de mieux les comprendre.

Mais avant d'évoquer les taux et les destinataires de vos impôts locaux, un petit rappel sur les bases ou les critères qui servent à définir le calcul de votre impôt s'impose.

• La taxe d'habitation (TH) est appliquée sur la « valeur locative cadastrale » (à ne pas confondre avec la valeur locative brute). Ces critères, qui font référence à la surface et à l'équipement du logement, sont décidés par le gouvernement et revalorisés chaque année dans la loi de finances votée par les députés.

• La taxe foncière (TF) s'applique sur le revenu net cadastral.

• La taxe foncière sur les propriétés non bâties s'applique, quant à elle, sur le montant du revenu cadastral (ou valeur locative) des terrains vierges, diminué d'un abattement de 20 %.

En 2011, ces valeurs ont été revalorisées de 2 %.

En ce qui concerne les taux des différentes taxes, c'est la « variable d'ajustement » puisque chaque collectivité peut décider de faire évoluer le niveau de l'impôt par des taux votés par vos élus.

Ce qui change en 2011

▶ Taxe d'habitation

Comme vous avez pu le constater, la part départementale de taxe d'habitation a été supprimée. Elle est maintenant partagée entre la commune et l'intercommunalité en compensation de la perte d'autres financements. Les taux indiqués sur votre avis d'imposition sont donc ceux votés par la Commune de Merfy et la Communauté des Communes du Massif en début d'année, lors du vote du budget 2011, majorés du taux départemental et d'une partie des frais de gestion. En fonction de la situation du ménage, des abattements et / ou des exonérations sont appliqués.
Il est à noter également une réduction des frais de gestion perçus par l'État qui passent de 4,4 % à 1 % pour l'habitation principale.

▶ Taxes foncières

• Sur les propriétés bâties (TFB)
La région ne perçoit plus la taxe foncière sur les propriétés bâties. La colonne correspondant à la région a donc disparu sur votre avis d'imposition. Sa part (3,63 %) est transférée au département. Ce taux ajouté au taux départemental de 7,4 % et à la réduction des frais de gestion de 8 à 3 % portent le foncier bâti du département à 12,83 %.

• Sur les propriétés non bâties (TFNB)
Les anciennes parts départementale et régionale perçues sur les terres non agricoles sont globalisées sous une nouvelle appellation « taxe additionnelle » dont le taux est fixé à 13,17 %. Son produit est reversé aux communes et communautés.

A l'occasion de cette réforme de la fiscalité directe locale, départements et régions perçoivent une dotation se substituant aux compensations de fiscalité directe locale supprimées.

En résumé, la variation des taux est résumée dans le tableau qui suit.

	Année	Taux Commune	Taux Inter-communalité	Taux Département	Taux Région
TA	2010	7,40%	10,72%	6,68%	6,68%
	2011	10,80%	15,72%	0%	0%
TFB	2010	8,15%	13,33%	7,40%	3,63%
	2011	8,35%	13,80%	12,83%	0%
TFNB	2010	10,17%	11,63%	7,84%	4,72%
	2011	10,17%	12,62%	0%	0%

Vous noterez aussi que, cette année, la ligne correspondant à l'évolution des taux ne figure pas sur vos feuilles d'imposition au vu des importantes variations de 2010 à 2011.

J-J. LOHMANN

Projet d'aménagement de la Place des Couarres-la-Masse

Des travaux d'embellissement de la place des Couarres-la-Masse sont en cours de réalisation.

Le nettoyage a été fait et un enduit de surface bicouche a été posé.

Il reste à réaliser une décoration qui permettra de respecter la qualité paysagère et à réfléchir au fleurissement que l'on veut présent sur l'ensemble de la commune depuis l'obtention de notre première fleur. Pour cela, des arbres, arbustes et autres végétaux vont être plantés et seront mis en valeur par un éclairage adapté.

Les abords du hangar communal seront revus pour permettre un stationnement et un accès aisés à la salle, en harmonie avec le site et les riverains.

Eric VERDEBOUT

Remise en état du local des sapeurs-pompiers

Pendant les congés d'été, les sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention du Massif de Saint-Thierry ont réuni leur courage et leurs forces pour rénover leur caserne. Nous les remercions pour cette initiative qui valorise le patrimoine de la commune et qui reflète leur professionnalisme et leur dévouement.

Premier investissement pour la sauvegarde des Sablières

L'association qui défend la sauvegarde des Sablières a été officiellement créée en novembre 2009. À son origine, des bénévoles, notamment les habitants des trois communes de Châlons sur Vesle, Chenay et Merfy, se sont regroupés pour nettoyer ces sablières victimes de l'incivilité de personnes peu scrupuleuses ou irresponsables.

Aujourd'hui l'association regroupe près d'une centaine de membres qui agissent pour sauver le site.

Avec Jean-Marc Roze son président, les maires concernés, Alain Cullot, Franck Jacquet et Eric Verdebout font partie intégrante de l'association et lui confèrent par leurs mandats d'élus responsables l'efficacité et le rayonnement nécessaires, lui permettant d'atteindre les buts qu'elle s'est fixés.

Au-delà des déchets régulièrement déposés, les Sablières se dégradent par les passages incessants de véhicules, affaissant le sable, déracinant les arbres, fragilisant ou détruisant sa flore protégée.

Un premier investissement est visible depuis début octobre par la présence de panneaux d'interdiction d'accéder, sauf riverains, comportant le logo de l'association. Environ 25 chemins d'accès aux Sablières ont ainsi été dotés de cette signalisation.

Ils font partie d'un vaste projet et d'autres actions seront menées très prochainement.

Le but est de faciliter l'accès au site par un parking mieux adapté et des panneaux qui renseigneront ses visiteurs.

Ces investissements ont été rendus possibles grâce aux financements des membres de l'association, à la participation impliquée des communes, à la réserve parlementaire de Mme Catherine Vautrin, député de la Marne, ainsi qu'au mécénat de la fondation du Crédit Agricole. D'autres aides sont en attente et viendront s'ajouter.

L'association pour la « sauvegarde des Sablières » espère ainsi, par ces actions, sensibiliser les populations à la richesse de cette nature pour mieux la protéger et pour que tous puissent en profiter ensemble.

Jean-Marc ROZE

Rue du Dr Jacques de Montrémy

La cérémonie du 14 juillet de cette année ne ressemblait en rien aux précédentes.

En effet, ce jour de Fête Nationale a été l'occasion d'inaugurer une nouvelle rue : la rue du Dr Jacques de Montrémy.

Le Dr Jacques de Montrémy est plus connu par ce qu'il a créé que par son nom. Il s'agit du fondateur de la Maison de Santé.

A la demande de sa fille, Mme Desplanques, le conseil municipal a décidé d'honorer ce grand homme et ainsi réparer un « oubli ». Pour l'occasion, le chemin des Maretz a été débaptisé sur sa partie haute, entre la Grand-rue et la rue du Midi, sur la portion qui jouxte la Maison de Santé et ce n'est pas un hasard…

Au cours de cette inauguration, Éric Verdebout, maire de notre village, a rapidement dressé son parcours, en voici quelques extraits :

« Beaucoup de personnes dans la région associent Merfy à la Maison de Santé. Lorsque l'on dit « Merfy », de suite on entend : « Ah oui ! La Maison de santé ».
Jacques de Montrémy est né le 28 août 1919. Il passera cinq années en captivité pour être libéré le 14 juillet 1945, il y a 66 ans. Il y a découvert sa vocation, son envie et sa passion de l'autre.
En 1952, il décida de venir à Merfy dans une maison familiale pour y créer, quelques mois plus tard, la Maison de Santé dans laquelle il exercera jusqu'en avril 2000 ».

Après cette allocution, Mme Desplanques a retracé plus précisément la vie de son père en faisant part de détails de la vie quotidienne plus intimes, ce qui a permis de mieux connaître cet homme. Elle a ainsi relaté de petites anecdotes, non sans une certaine émotion qu'elle a su nous communiquer.

Les élus municipaux, ainsi que les habitants, se sont montrés particulièrement satisfaits et heureux de cette cérémonie chargée d'émotion qui se termina, comme il se doit, par le vin d'honneur traditionnel.

Gilles ROUSSEAU

Permis piéton

Le 28 juin à la mairie de Saint Thierry, les élèves de CE2 de l'École Primaire du Massif se sont vus délivrer « un permis piéton ».

Cette initiative éducative et pédagogique a pour but de sensibiliser les jeunes aux dangers de la route.

La formation s'est déroulée sur plusieurs mois, alliant les cours dispensés par leur institutrice, Mme Valérie Bister, la lecture d'un DVD suivie d'un questionnaire, l'intervention de la gendarmerie de Loivre, un travail personnel et enfin un petit examen de passage composé de 10 questions notées sur 20 ; il s'agit là d'un « mini code de la route » pour de futurs citoyens.

Le diplôme leur a été remis par une gendarme, en présence de leur maîtresse, de parents et de M. Michel Bernard.

Pour récompenser les enfants, un goûter leur a été offert.

Isabelle MÉRAT

Comptoir Champenois
AGENCE IMMOBILIERE
03 26 78 10 10
www.comptoirchampenois.com
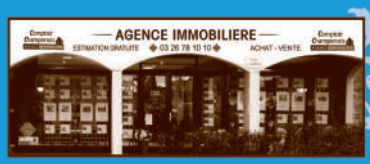

3 place du Commerce 51140 MUIZON
FNAIM
ESTIMATION OFFERTE

Rentrées

• A l'École du Massif

Cette année, la rentrée scolaire à l'école élémentaire a été très vite perturbée. En effet, après les difficultés rencontrées pour aménager les effectifs par classe, nous avons dû, par décision de l'inspectrice, modifier notre organisation après trois semaines de cours.
De ce fait, les répartitions pour l'année scolaire 2011/2012 sont les suivantes :

- 1 classe de CP/CE1 (22 élèves)
- 1 classe de CE1/CE2 (22 élèves)
- 1 classe de CE2/CM2 (24 élèves)
- 1 classe de CM1 (24 élèves)

Régis CAMUS

• A l'École Maternelle

L'École Maternelle du Massif accueille cette année 40 élèves, répartis en 2 classes, dont :

- 16 Grands
- 12 Moyens
- 12 Petits.

Le Projet d'Ecole propose aux enfants de découvrir l'Arbre. Ils ont vu le spectacle : *« L'Arbre Roux »*, sont allés au verger, ont rapporté des pommes, fait de la compote.

Ils sont aussi allés visiter un parc et ont observé tous les arbres et leurs caractéristiques. Les enseignantes ont exploité l'album du spectacle dans les différents domaines de leur programme. Des réalisations en arts plastiques ont été proposées aux enfants. Après les vacances, l'école participera à la campagne de plantations qui sera menée dans les trois villages de la Communauté : chaque enfant plantera un arbuste aux environs de l'école.

G. DOLLARD-LEPLOMB

Barbecue musical

L'Association de parents d'élèves a organisé sa première manifestation dès le mois de septembre. Le but avait été affiché : passer un bon moment ensemble autour d'une « saucisse / frites » en écoutant de la bonne musique. Le pari a été réussi car si financièrement ce fut une opération blanche, notre objectif de rencontres et de convivialité a été largement atteint.

Régis CAMUS

Organisation du 11 novembre

Comme les années précédentes, les enfants de l'école primaire du Massif, sous la responsabilité de Régis Camus, vont participer à la cérémonie du 11 novembre dont le départ est fixé **à 12 heures, Place de l'église**.

Nous nous dirigerons vers le cimetière pour rendre hommage aux héros de la première guerre mondiale, morts pour la France. Nous reviendrons ensuite au monument aux morts où les enfants chanteront la Marseillaise.

Puis nous nous rendrons à la salle des fêtes pour le pot de l'amitié. Un grand merci à Régis et aux enfants pour leur travail.

Éric VERDEBOUT

RAPPEL

Aux nouveaux habitants : vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales.

Concernant l'installation d'échafaudage : en vertu d'un arrêté municipal, une demande d'autorisation de mise en place d'un échafaudage sur la voie publique doit être faite au préalable et obligatoirement en mairie.

Un nouveau pari plus que réussi

Après le grand succès obtenu l'an dernier, le Comité des Fêtes ne pouvait que renouveler son invitation au grand méchoui champêtre avec, cette fois, des cochons de lait au menu.

Près de cent personnes sont venues partager ce moment de convivialité qui a débuté par la traditionnelle randonnée pédestre. Les appétits ainsi « aiguisés », les convives se sont réunis autour d'un apéritif puis ils se sont attablés pour partager l'excellent repas.

Au cours de l'après-midi, les enfants ont été invités à participer à différents jeux.

Ce n'est qu'en début de soirée que les participants quittèrent les lieux, ravis de cette journée qui s'est déroulée dans une excellente ambiance.

Le Comité des Fêtes peut se féliciter de cet engouement et de la réussite de cette sympathique manifestation et il donne rendez-vous aux intéressés pour l'année prochaine.

COMITÉ DES FÊTES

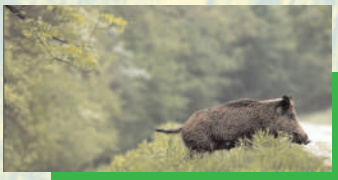

Battues pour la saison de chasse 2011-2012

Novembre : samedis 12 et 26
Décembre : dimanche 4, samedi 17, mercredi 28
Janvier : samedis 7 et 21
Février : dimanches 5 et 19, samedi 25

Centre Culturel et Sportif du Massif

Le Centre Culturel et Sportif du Massif propose cette année encore un panel complet d'activités. Des sports de combat en passant par la gymnastique tonique ou la guitare, il y en a vraiment pour tous. Comme l'an dernier, de nouvelles activités ont été mises en place, notamment l'anglais avec Mme Albert, pour enfants, le mercredi après-midi, mais aussi pour adultes le jeudi en début de soirée. Le tennis a débuté le 5 octobre dernier : les cours se déroulent tous les mercredis au gymnase de Saint-Thierry avec M. Pacanowski. Il est toutefois possible d'accéder au gymnase et au court extérieur sans le professeur (appeler pour plus de renseignements). Une autre activité animée par Mme Welker pourrait voir le jour, à condition qu'il y ait un minimum de dix inscrits : l'art plastique (initiation au dessin, à la peinture, calligraphie et sculpture) qui sera destiné aux enfants et aux adultes. Deux événements sont d'ores et déjà prévus en fin d'année : l'audition des élèves d'instruments de musique ainsi que le gala de danse avec la nouvelle enseignante Sibylle Doussot (le dimanche 17 juin 2012).

Pour tous renseignements ou inscriptions, appeler Émilie au 03.26.40.14.92 (l'après-midi) ou le secrétariat de la Communauté de Communes au 03.26.03.11.11.

Émilie COINEAU

Fleurissement

Voici quelques chiffres : 1200 plants, 48 hottes, 30 jardinières béton, autant de massifs, une semaine de plantation sous un soleil de plomb, 55 mètres linéaires de pétunias autour de l'église, 60 heures de désherbage et des jours et des jours d'arrosage…
Mais, au final, nous avons pu profiter d'une profusion de fleurs, d'une explosion de couleurs ! Tous les efforts fournis pendant des mois par les bénévoles et les employés communaux ont donc été largement récompensés par ce résultat ainsi que par vos nombreux encouragements. Notre souhait : faire aussi bien, voire mieux l'année prochaine !

Quant à la suite, nous allons, après nettoyage, planter quelques pensées ainsi que des bulbes qui fleuriront au printemps puis nous installerons des sapins décorés à l'occasion des fêtes de fin d'année.
Pour conclure, je voudrais personnellement remercier les membres de la Commission Fleurissement pour leur travail d'équipe, toutes générations confondues, ainsi que pour l'échange de connaissances et de savoir-faire, dans un climat de bonne humeur, le tout dans un même but : celui d'embellir notre village.

Isabelle MÉRAT

Téléthon 2011

Cette année, avec le concours de l'APEEP de Saint-Thierry, une équipe de bénévoles s'est réunie pour préparer cette manifestation qui aura lieu le **vendredi 25 novembre au Centre Culturel et Sportif du Massif à 18 h**.
Surveillez vos boîtes aux lettres pour la confirmation de cette date.
Plusieurs idées ont vu le jour au cours de cette réunion :
- vente de pots de confiture réalisée par Monique avec les enfants de l'école maternelle,
- vente de pochettes surprises,
- promenade-découverte du patrimoine, sous forme de rallye,
- premier concours de soupe.

La liste n'est pas exhaustive…
Cette journée a pour but de rassembler et de participer à la grande mobilisation du Téléthon.

Gérald BRISY

Agenda 2011

- **Vendredi 11 novembre** Commémoration
- **Samedi 19 novembre** Loto beaujolais du Comité des Fêtes
- **Dimanche 11 décembre** Arbre de Noël au Centre Culturel

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR
Sarl Serge LAFORGE
51220 HERMONVILLE
03 26 61 55 05 - 06 16 32 15 57 - 06 22 26 33 62
Tous les mercredis et tous les samedis
à Merfy de 11 h 30 à 13 h 30
Possibilité de livraison à domicile
toute la semaine en fin de journée
Pour vos réceptions
et autres occasions,
n'hésitez pas à nous contacter !
OUVERTURE
D'UNE BOUTIQUE
À SAINT BRICE-COURCELLES

Séjour à Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Ce voyage a été organisé par l'Association des Loups blancs. Le départ en car a eu lieu à Hermonville à 7h pour une arrivée vers 16h30.

Après notre installation dans les chambres, une réunion d'information a suivi pour nous indiquer l'emploi du temps et nous présenter le personnel encadrant.

Voici le programme de notre séjour :

• ***Jeudi 15 septembre*** : découverte en car de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et de ses environs. L'après-midi, excursion aux Sables d'Olonne et visite de « Vendée miniature », un musée représentant le village d'antan réduit au dixième. Tous les métiers sont reproduits ainsi que la vie de tous les jours avec des personnages très bien réalisés, le tout conçu par un couple qui y a travaillé pendant de nombreuses années.

• ***Vendredi 16 septembre*** : visite d'une cave à Brem-sur-Mer, avec dégustation bien sûr ! Après-midi libre, balade, visites.

• ***Samedi 17 septembre*** : escapade sur l'île de Noirmoutier, rencontre avec un ostréiculteur et dégustation d'huîtres et de brioche vendéenne. Ce fut une agréable journée malgré la pluie.

• ***Dimanche 18 septembre*** : excursion en bateau et découverte de l'estuaire, puis temps libre au marché de Saint-Gilles. Après-midi : promenade à Saint-Jean-de-Monts.

• ***Lundi 19 septembre*** : visite d'une roseraie avec dégustation de spécialités à base de roses et ensuite de l'écomusée de la « Bourrine » du Bois Juquaud à Saint-Hilaire-de-Riez. On y trouve un ensemble authentique et attachant de constructions en terre, couvertes en roseaux, qui témoignent de la vie dans le marais breton vendéen au début du siècle dernier.

• ***Mardi 20 septembre*** : excursion à l'Ile d'Yeu. Traversée en bateau, temps libre à Port-Joinville et déjeuner au restaurant. Découverte de l'île en car avec un chauffeur passionné. Ce dernier nous a sensibilisés au problème de l'immobilier sur l'île où les jeunes ont du mal à se loger alors que de nombreuses maisons restent inoccupées...

• ***Mercredi 21 septembre*** : retour à la maison.

Le voyage fut très agréable, on a eu la chance de rencontrer des gens fort sympathiques, passionnés par leur métier et amoureux de leur patrimoine. C'était très intéressant !

Andrée LECROCQ

Complémentaires Santé d'AXA

–20%

de réduction pour les familles et

2 MOIS OFFERTS !*

Alain CHABERT
votre Agent Général - intermédiaire en opération de banque
Assurances Placements Banque
173, avenue Jean-Jaurès - 51062 **REIMS**
Tél. 03 26 89 03 16
agence.alainchabert@axa.fr
n°orias 07 013 681
**voir conditions à l'agence*

réinventons/notre métier

AXA

Commune de Merfy - Directeur de Publication : Eric Verdebout
Comité de Rédaction : Isabelle Mérat, Christiane Barrault, Jean-Jacques Lohmann, Gérald Brisy, Gilles Rousseau
Octobre 2011 - Réalisation et Impression : Farman Communication 03 26 04 75 24